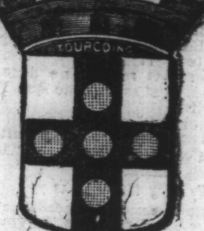




# de Roubaix-Tourcoing



**ABONNEMENTS**  
 Nord et Départements limitrophes : 3 fr. 50 (6 fr. 00 l'année)  
 Autres Départements : 4 fr. 00 (8 fr. 00 l'année)  
 Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
 ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING  
 Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

**ANNONCES**  
 A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.  
 A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.  
 A LILLE, 28, Rue de Fives.

## BULLETIN DU JOUR

### Somme Capitaliste

De même que Thomas d'Aquin discute en un ouvrage intitulé « Somme théologique » les principales questions de la philosophie et de la morale, — ainsi M. Deschanel, a réuni dans un volume les principaux discours qu'il a prononcés sur la question sociale... Et la *Dépêche* avec une émotion sincère, a détaché, à l'intention de ses lecteurs, quelques lignes de la préface de cette « Somme capitaliste », afin de leur montrer le caractère rétrograde du socialisme !

« A dire vrai, nous n'avons rien vu de semblable dans le morceau choisi par notre éminent confrère, pour nous en rendre compte... »

« Une seule phrase nous a rendu rêveur. C'est la dernière. La voici :

— Conduits par l'idée plus que nationale, vraiment humaine qui a toujours fait la force de la France, l'idée de Justice, nous travaillerons à édifier cette République économique dont les fortes assises sortent de terre sous nos yeux, cette République du travail, cette cité nouvelle, dé à vivants dans son développement... »

« Dans la queue, le venin, » disaient les Romains... »

En bien, nous avouons que, si c'est d'une telle conclusion que M. Deschanel a fermé tout son venin empoisonneur, destructeur du socialisme, nous pouvons dormir sur les deux oreilles !

Est-il, en effet, possible d'imaginer rien de plus plat et de plus vide !

M. Deschanel pourtant ne marque pas autrement le caractère, les conditions et les moyens de la transformation sociale !

Nous l'aimons mieux lorsqu'il prophétise, avec Littré :

« Les ouvriers prendront de plus en plus la direction de leurs propres destinées... »

Mais, là, M. Deschanel se démocratise, il se fait *démagogue* et on ne peut qu'être surpris de voir la *Dépêche* invoquer, contre nous, l'autorité de son nom et de son talent.

Nous n'avons pas encore parcouru la « Somme capitaliste » de M. Deschanel, mais nous ne doutons pas d'y trouver, quand nous la lirons, cet esprit confus, ce défaut de logique, cette absence de méthode scientifique que dénotent tous ses discours et qui l'ont conduit à prendre cette position défavorable pour sa grande ambition : de rester entre deux selles, — entre le parti conservateur qu'il a abandonné et le parti révolutionnaire qu'il ne parviendra pas à entamer.

Nous plaçons M. Deschanel. Il méritait mieux que de jouer, à notre époque de transformations profondes, le rôle que ses hésitations et ses craintes ni créent fatalement, auprès du parti de l'ordre social.

Mais nous aurons de mauvais gré d'insister.

Le talent spécial de M. Deschanel peut aujourd'hui lui valoir les diatribes de la presse conservatrice, l'usage sur des mots vides de sens et de critiques sans portée ; mais quand son incapacité à envisager un problème scientifique aura été démontrée, quand on aura vu combien il nous sert au lieu de nous nuire, les journaux qui l'encensent maintenant, n'auront pas assez de colonnes pour le blâmer.

« Sa « Somme » ne vaudra pas alors un centime ! »

## LES BOISSONS HYGIÉNIQUES

### L'application de la Loi de Décembre. — Une pseudo-réforme — A Lille et à Roubaix. — Une Conférence des Maires du Nord.

Nos lecteurs connaissent cette loi du 27 décembre 1897, qui met les communes en demeure de réduire dans des proportions notables les droits d'octroi établis sur les boissons dites hygiéniques (vins, bières, etc.).

Ce n'est là, comme nous l'avons dit, que le résultat de l'excellente étude de Jean-Louis sur l'Action socialiste à la Chambre, dont nous avons achevé tout récemment la publication. — Ce n'est là qu'un progrès des plus illusoire et guesde et vaillant avait envisagé le problème de l'octroi, avec un bien autre largeur de vues.

Il apparaît, en effet, à la seule lecture du texte de la loi que les Chambres en imposant la réduction des taxes sur les vins, bières et cidres, aient pris une notion par trop insuffisante des voies et moyens propres à la création de ressources devant représenter la contre partie de la suppression d'impôt.

Dans cet ordre d'idées, la sollicitude de nos législateurs en prend vraiment un peu trop à l'aise avec l'élasticité de la matière imposable. « Vous pourrez, dit aux villes, la loi de dégrèvement, remplacer les taxes supprimées par d'autres taxes ! »

Et complaisamment la loi indique les vins en bouteilles qui cessent par conséquent d'être boisson hygiénique par le seul fait qu'ils seront présentés au consommateur dans une prison de verre au lieu de circuler en fûts ! les chevaux, les chiens, les voitures, les billards, etc.

On prévoit aussi des taxes directes ou indirectes, portant *ad libitum* sur les propriétés ou objets situés dans la commune.

Quelles sont ces « propriétés », quels sont ces « objets » qui doivent ainsi supporter des taxes remplaçant l'impôt, dans le déplacement de la matière imposable ?

C'est ici que l'esprit inventif des municipalités est appelé à la rescousse, ici, par conséquent, que commencent les difficultés pour les administrateurs communaux.

Ce ne serait rien encore si, en passant ainsi la main à l'initiative communale pour découvrir des ressources budgétaires nouvelles, le législateur avait consenti à lui laisser carte blanche ; mais pas du tout ! le législateur reste à cheval sur ses prérogatives et n'admet, de la part des administrateurs communaux, que de simples propositions qu'il se réserve le droit d'examiner... et de repousser.

De sorte que, en bien trouvant après avoir activement cherché, on n'est pas sûr, en fin de compte, de faire agréer ses découvertes.

Le contre-temps s'est déjà produit pour la ville de Lyon, laquelle, après avoir soumis le fruit de ses longues, laborieuses et, au fond, très pratiques études au ministère de l'Intérieur, lui offrant tout un plan complet de taxes nouvelles devant remplacer les revenus de l'octroi, vit repousser une à une ses propositions, la réponse du ministre concluant en ces termes :

« Pour tous ces motifs, j'estime que les taxes dont il s'agit sont injustifiables et arbitraires » et qu, dans ces conditions, elles ne sauraient être adoptées... »

L'exemple n'est pas précisément encourageant et c'est, il nous semble, agir avec trop de désinvolture avec le genre de garder pour soi la seule faculté de les siffler quand on les a priés de chanter à votre place.

Quoi qu'il en soit, la loi est votée et pronuiguée ; les délais d'application sont fixés et l'administration centrale dit à l'Administration communale : Cherche et trouve !

Nos amis des municipalités socialistes, à Lille et à Roubaix, se sont immédiatement appliqués à chercher, désireux de faire bénéficier le plus vite et dans la plus large mesure possible, les travailleurs de nos villes des bénéfices de cette demi-réforme. Et nous pourrions dire qu'à Roubaix, la sous-commission municipale, chargée de ce travail, a achevé l'examen d'un projet qui tend à la suppression complète des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques et à leur remplacement par des taxes moins cruelles pour la classe ouvrière et demandant davantage aux possédants.

Mais en dehors de nos deux grands centres, il y a dans le seul département du Nord, 74 autres communes de moindre importance pour qui le même problème se pose, aigu et dur, à résoudre : Comment, avec une loi aussi libérale, animée d'un esprit aussi peu bureaucratique en ce qui touche les facultés données aux conseils municipaux de chercher des taxes de remplacement ; comment arriveraient-elles à retrouver par autre part, la perte qu'elles vont subir dans leurs revenus actuels ?

## LE SECRET DU VOTE

### Parmi les diverses propositions concernant les réformes électorales à l'ordre du jour de la Chambre, l'une des plus importantes est, sans contredit, celle du citoyen Fontaine, qui a pour but d'assurer la liberté, la sincérité et surtout le secret du vote.

Il est certain qu'à l'heure actuelle, surtout dans les localités rurales, l'électeur hésite souvent à mettre dans l'urne le bulletin qu'il y déposerait s'il n'était pas sous la dépendance d'un propriétaire, d'un patron industriel, du château ou de la mairie.

La loi dit bien d'une façon formelle que les bulletins devront être imprimés sur du papier blanc et dépourvus de tout signe extérieur qui les pût faire reconnaître ; mais le papier peut être plus ou moins épais, et la couleur blanche peut aussi n'être pas absolument d'une nuance identique.

À la vue, il n'y a pas de différence, mais au toucher, une main exercée comme le devient, au bout de quelques minutes, celle du président d'un bureau électoral qui reçoit les bulletins et peut toujours, en les touchant, reconnaître, sans dire pendant le temps nécessaire à la vérification du nom et du numéro de l'électeur, les paquets, presque les soupçonner, influent d'un propriétaire ou d'un patron, l'électeur fait-il souvent le sacrifice de ses opinions politiques et de son indépendance civique. À ces raisons qui faussent les scrutins, il faut encore ajouter celles qui peuvent résulter de la pression administrative.

Pour assurer le secret du vote, il faudrait, non seulement que les bulletins fussent uniformes, fabriqués de papier identique et de même format, mais encore que ces bulletins fussent placés dans des enveloppes toutes exactement semblables, d'un modèle unique et qui seraient fournies par l'Etat.

La dépense ne serait pas très considérable, et si réellement la majorité veut que la présente consultation électorale se fasse loyalement, elle n'hésitera pas à voter cette réforme, dont la discussion va venir devant la Chambre.

## LE POURVOI DE M. MAX REGIS

### La chambre des mises en accusation de la cour d'Alger a rejeté le pourvoi de M. Max Régis, tendant à sa mise en liberté provisoire, sous caution de 5000 fr.

Une foule énorme s'est rassemblée devant le palais, dont les portes sont gardées par des zouaves.

M. Savary, député d'Alger, a télégraphié à M. Brisson et au ministre de la justice son intention d'interpeller sur l'arrestation de M. Max Régis ; il s'embarquera demain dans ce but.

Des groupes parcourent la ville en chantant « Liberté, égalité, justice ». — Quelques magasins juifs sont fermés.

## LE PARLEMENT

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### AVANT LA SÉANCE

Paris, 25 mars.

La commission d'enquête sur le Panama s'est réunie aujourd'hui. On se rappelle que récemment son président, M. Vallé, monta à la tribune pour demander la mise à l'ordre du jour des conclusions de son rapport et que cette demande fut repoussée.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, la commission a décidé de revenir à la charge et de demander à la Chambre de tenir une séance mercredi, et de consacrer cette séance à la discussion du rapport Vallé.

**La loi scélérate**

C'est lundi prochain seulement, que Gérardin Richard déposera sa proposition tendant à l'abrogation des lois contre les menées anarchistes en faveur de laquelle il réclamera l'urgence.

**Les permis de chasse**

La commission spéciale de la Chambre vient de renvoyer au ministre de l'Intérieur une pétition de M. Peyer, ancien député du Gard, demandant la création de permis de chasse à 5 francs par mois, en faisant ressortir que cette création diminuerait le braconnage.

**La commission des Douanes**

La commission des douanes s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Georges Saux, elle a entendu M. Hayez, qui a combattu la proposition de M. Gailhard tendant à mettre sur le sable blanc un droit de un franc au tarif général et de 0 fr. 50 au tarif minimum.

La commission a adopté le rapport de M. Noël, approuvant le projet relatif aux primes à la sériciculture et à la filature de la soie, tel qu'il a été modifié par le Sénat.

Le projet relatif au droit sur les poils et les saunouds a été adopté par la commission, avec l'addition qu'à faite le Sénat.

La commission a discuté ensuite la nouvelle proposition de MM. Lanelongue, Chevalier et plusieurs de leurs collègues, relative au droit sur les graines oléagineuses et les huiles végétales.

La commission a décidé de passer à la discussion des articles et d'étudier dans la prochaine séance les droits proposés, en tenant compte des intérêts des industries d'exportation.

**Les interpellations de demain**

Demain seront développés les interpellations de Mr Gabriel Barthe, député de l'Aude, et de Mr Paul Groussier, député de l'Orne, sur la question de l'emploi par les Anglais, en Afrique et en Asie des halles dites « d'un-dun ».

M. Gabriel Barthe traitera de nombreux points de la politique extérieure. Il demandera des explications sur le règlement des questions turco-grecques et crétoises, des exactions turques en Thessalie, de l'assassinat du père catholique de Volo, et cherchera à établir que la France a servi en Orient les intérêts de la Russie au détriment des siens et fera allusion à un traité qui, dit-il, existe entre la Turquie et la Russie.

Il traitera également de la question du Niger et de la question d'Égypte et demandera à M. Hanotaux quelles garanties il a obtenues de l'Angleterre et où en sont les négociations.

Il s'assera ensuite à la question de Chine et demandera quel rôle nous réservons dans la curée finale. C'est d'ailleurs ce point qui traitera plus spécialement Paulchal Groussier.

Enfin, il soulèvera la question du confis hispano-américain et se plaindra que les intérêts français considérables à Cuba, aient été lésés.

On prie à M. Hanotaux l'intention de répondre aussi explicitement que possible aux questions qui lui seront posées.

On confirme que bien qu'ils ne se soient point fait inscrire MM. Danyu Cochon, Ben Bourgeois, Goblet et Millerand s'apprêtent à prendre part au débat, on parle aussi d'une intervention de M. d'Estournelles.

**Les marchés à terme**

La commission des marchés à terme entend M. Rose, qui lui a exposé les modifications qu'il propose d'apporter à l'article 419 du Code pénal.

Cet article vise les voies et moyens frauduleux employés pour provoquer artificiellement la hausse ou la baisse du prix des denrées et des marchandises, au-dessus et au-dessous des prix qui auraient déterminé le commerce.

M. Rose a été chargé par la commission de rédiger un texte définitif et de présenter un rapport.

## LE SECRET DU VOTE

### Parmi les diverses propositions concernant les réformes électorales à l'ordre du jour de la Chambre, l'une des plus importantes est, sans contredit, celle du citoyen Fontaine, qui a pour but d'assurer la liberté, la sincérité et surtout le secret du vote.

Il est certain qu'à l'heure actuelle, surtout dans les localités rurales, l'électeur hésite souvent à mettre dans l'urne le bulletin qu'il y déposerait s'il n'était pas sous la dépendance d'un propriétaire, d'un patron industriel, du château ou de la mairie.

La loi dit bien d'une façon formelle que les bulletins devront être imprimés sur du papier blanc et dépourvus de tout signe extérieur qui les pût faire reconnaître ; mais le papier peut être plus ou moins épais, et la couleur blanche peut aussi n'être pas absolument d'une nuance identique.

À la vue, il n'y a pas de différence, mais au toucher, une main exercée comme le devient, au bout de quelques minutes, celle du président d'un bureau électoral qui reçoit les bulletins et peut toujours, en les touchant, reconnaître, sans dire pendant le temps nécessaire à la vérification du nom et du numéro de l'électeur, les paquets, presque les soupçonner, influent d'un propriétaire ou d'un patron, l'électeur fait-il souvent le sacrifice de ses opinions politiques et de son indépendance civique. À ces raisons qui faussent les scrutins, il faut encore ajouter celles qui peuvent résulter de la pression administrative.

Pour assurer le secret du vote, il faudrait, non seulement que les bulletins fussent uniformes, fabriqués de papier identique et de même format, mais encore que ces bulletins fussent placés dans des enveloppes toutes exactement semblables, d'un modèle unique et qui seraient fournies par l'Etat.

La dépense ne serait pas très considérable, et si réellement la majorité veut que la présente consultation électorale se fasse loyalement, elle n'hésitera pas à voter cette réforme, dont la discussion va venir devant la Chambre.

## LES BOISSONS HYGIÉNIQUES

### L'application de la Loi de Décembre. — Une pseudo-réforme — A Lille et à Roubaix. — Une Conférence des Maires du Nord.

Nos lecteurs connaissent cette loi du 27 décembre 1897, qui met les communes en demeure de réduire dans des proportions notables les droits d'octroi établis sur les boissons dites hygiéniques (vins, bières, etc.).

Ce n'est là, comme nous l'avons dit, que le résultat de l'excellente étude de Jean-Louis sur l'Action socialiste à la Chambre, dont nous avons achevé tout récemment la publication. — Ce n'est là qu'un progrès des plus illusoire et guesde et vaillant avait envisagé le problème de l'octroi, avec un bien autre largeur de vues.

Il apparaît, en effet, à la seule lecture du texte de la loi que les Chambres en imposant la réduction des taxes sur les vins, bières et cidres, aient pris une notion par trop insuffisante des voies et moyens propres à la création de ressources devant représenter la contre partie de la suppression d'impôt.

Dans cet ordre d'idées, la sollicitude de nos législateurs en prend vraiment un peu trop à l'aise avec l'élasticité de la matière imposable. « Vous pourrez, dit aux villes, la loi de dégrèvement, remplacer les taxes supprimées par d'autres taxes ! »

Et complaisamment la loi indique les vins en bouteilles qui cessent par conséquent d'être boisson hygiénique par le seul fait qu'ils seront présentés au consommateur dans une prison de verre au lieu de circuler en fûts ! les chevaux, les chiens, les voitures, les billards, etc.

On prévoit aussi des taxes directes ou indirectes, portant *ad libitum* sur les propriétés ou objets situés dans la commune.

Quelles sont ces « propriétés », quels sont ces « objets » qui doivent ainsi supporter des taxes remplaçant l'impôt, dans le déplacement de la matière imposable ?

C'est ici que l'esprit inventif des municipalités est appelé à la rescousse, ici, par conséquent, que commencent les difficultés pour les administrateurs communaux.

Ce ne serait rien encore si, en passant ainsi la main à l'initiative communale pour découvrir des ressources budgétaires nouvelles, le législateur avait consenti à lui laisser carte blanche ; mais pas du tout ! le législateur reste à cheval sur ses prérogatives et n'admet, de la part des administrateurs communaux, que de simples propositions qu'il se réserve le droit d'examiner... et de repousser.

De sorte que, en bien trouvant après avoir activement cherché, on n'est pas sûr, en fin de compte, de faire agréer ses découvertes.

Le contre-temps s'est déjà produit pour la ville de Lyon, laquelle, après avoir soumis le fruit de ses longues, laborieuses et, au fond, très pratiques études au ministère de l'Intérieur, lui offrant tout un plan complet de taxes nouvelles devant remplacer les revenus de l'octroi, vit repousser une à une ses propositions, la réponse du ministre concluant en ces termes :

« Pour tous ces motifs, j'estime que les taxes dont il s'agit sont injustifiables et arbitraires » et qu, dans ces conditions, elles ne sauraient être adoptées... »

L'exemple n'est pas précisément encourageant et c'est, il nous semble, agir avec trop de désinvolture avec le genre de garder pour soi la seule faculté de les siffler quand on les a priés de chanter à votre place.

Quoi qu'il en soit, la loi est votée et pronuiguée ; les délais d'application sont fixés et l'administration centrale dit à l'Administration communale : Cherche et trouve !

Nos amis des municipalités socialistes, à Lille et à Roubaix, se sont immédiatement appliqués à chercher, désireux de faire bénéficier le plus vite et dans la plus large mesure possible, les travailleurs de nos villes des bénéfices de cette demi-réforme. Et nous pourrions dire qu'à Roubaix, la sous-commission municipale, chargée de ce travail, a achevé l'examen d'un projet qui tend à la suppression complète des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques et à leur remplacement par des taxes moins cruelles pour la classe ouvrière et demandant davantage aux possédants.

Mais en dehors de nos deux grands centres, il y a dans le seul département du Nord, 74 autres communes de moindre importance pour qui le même problème se pose, aigu et dur, à résoudre : Comment, avec une loi aussi libérale, animée d'un esprit aussi peu bureaucratique en ce qui touche les facultés données aux conseils municipaux de chercher des taxes de remplacement ; comment arriveraient-elles à retrouver par autre part, la perte qu'elles vont subir dans leurs revenus actuels ?

## LE SECRET DU VOTE

### Parmi les diverses propositions concernant les réformes électorales à l'ordre du jour de la Chambre, l'une des plus importantes est, sans contredit, celle du citoyen Fontaine, qui a pour but d'assurer la liberté, la sincérité et surtout le secret du vote.

Il est certain qu'à l'heure actuelle, surtout dans les localités rurales, l'électeur hésite souvent à mettre dans l'urne le bulletin qu'il y déposerait s'il n'était pas sous la dépendance d'un propriétaire, d'un patron industriel, du château ou de la mairie.

La loi dit bien d'une façon formelle que les bulletins devront être imprimés sur du papier blanc et dépourvus de tout signe extérieur qui les pût faire reconnaître ; mais le papier peut être plus ou moins épais, et la couleur blanche peut aussi n'être pas absolument d'une nuance identique.

À la vue, il n'y a pas de différence, mais au toucher, une main exercée comme le devient, au bout de quelques minutes, celle du président d'un bureau électoral qui reçoit les bulletins et peut toujours, en les touchant, reconnaître, sans dire pendant le temps nécessaire à la vérification du nom et du numéro de l'électeur, les paquets, presque les soupçonner, influent d'un propriétaire ou d'un patron, l'électeur fait-il souvent le sacrifice de ses opinions politiques et de son indépendance civique. À ces raisons qui faussent les scrutins, il faut encore ajouter celles qui peuvent résulter de la pression administrative.

Pour assurer le secret du vote, il faudrait, non seulement que les bulletins fussent uniformes, fabriqués de papier identique et de même format, mais encore que ces bulletins fussent placés dans des enveloppes toutes exactement semblables, d'un modèle unique et qui seraient fournies par l'Etat.

La dépense ne serait pas très considérable, et si réellement la majorité veut que la présente consultation électorale se fasse loyalement, elle n'hésitera pas à voter cette réforme, dont la discussion va venir devant la Chambre.

## LE POURVOI DE M. MAX REGIS

### La chambre des mises en accusation de la cour d'Alger a rejeté le pourvoi de M. Max Régis, tendant à sa mise en liberté provisoire, sous caution de 5000 fr.

Une foule énorme s'est rassemblée devant le palais, dont les portes sont gardées par des zouaves.

M. Savary, député d'Alger, a télégraphié à M. Brisson et au ministre de la justice son intention d'interpeller sur l'arrestation de M. Max Régis ; il s'embarquera demain dans ce but.

Des groupes parcourent la ville en chantant « Liberté, égalité, justice ». — Quelques magasins juifs sont fermés.

## LE PARLEMENT

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### AVANT LA SÉANCE

Paris, 25 mars.

La commission d'enquête sur le Panama s'est réunie aujourd'hui. On se rappelle que récemment son président, M. Vallé, monta à la tribune pour demander la mise à l'ordre du jour des conclusions de son rapport et que cette demande fut repoussée.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, la commission a décidé de revenir à la charge et de demander à la Chambre de tenir une séance mercredi, et de consacrer cette séance à la discussion du rapport Vallé.

**La loi scélérate**

C'est lundi prochain seulement, que Gérardin Richard déposera sa proposition tendant à l'abrogation des lois contre les menées anarchistes en faveur de laquelle il réclamera l'urgence.

**Les permis de chasse**

La commission spéciale de la Chambre vient de renvoyer au ministre de l'Intérieur une pétition de M. Peyer, ancien député du Gard, demandant la création de permis de chasse à 5 francs par mois, en faisant ressortir que cette création diminuerait le braconnage.

**La commission des Douanes**

La commission des douanes s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Georges Saux, elle a entendu M. Hayez, qui a combattu la proposition de M. Gailhard tendant à mettre sur le sable blanc un droit de un franc au tarif général et de 0 fr. 50 au tarif minimum.

La commission a adopté le rapport de M. Noël, approuvant le projet relatif aux primes à la sériciculture et à la filature de la soie, tel qu'il a été modifié par le Sénat.

Le projet relatif au droit sur les poils et les saunouds a été adopté par la commission, avec l'addition qu'à faite le Sénat.

La commission a discuté ensuite la nouvelle proposition de MM. Lanelongue, Chevalier et plusieurs de leurs collègues, relative au droit sur les graines oléagineuses et les huiles végétales.

La commission a décidé de passer à la discussion des articles et d'étudier dans la prochaine séance les droits proposés, en tenant compte des intérêts des industries d'exportation.

**Les interpellations de demain**

Demain seront développés les interpellations de Mr Gabriel Barthe, député de l'Aude, et de Mr Paul Groussier, député de l'Orne, sur la question de l'emploi par les Anglais, en Afrique et en Asie des halles dites « d'un-dun ».

M. Gabriel Barthe traitera de nombreux points de la politique extérieure. Il demandera des explications sur le règlement des questions turco-grecques et crétoises, des exactions turques en Thessalie, de l'assassinat du père catholique de Volo, et cherchera à établir que la France a servi en Orient les intérêts de la Russie au détriment des siens et fera allusion à un traité qui, dit-il, existe entre la Turquie et la Russie.

Il traitera également de la question du Niger et de la question d'Égypte et demandera à M. Hanotaux quelles garanties il a obtenues de l'Angleterre et où en sont les négociations.

Il s'assera ensuite à la question de Chine et demandera quel rôle nous réservons dans la curée finale. C'est d'ailleurs ce point qui traitera plus spécialement Paulchal Groussier.

Enfin, il soulèvera la question du confis hispano-américain et se plaindra que les intérêts français considérables à Cuba, aient été lésés.

On prie à M. Hanotaux l'intention de répondre aussi explicitement que possible aux questions qui lui seront posées.

On confirme que bien qu'ils ne se soient point fait inscrire MM. Danyu Cochon, Ben Bourgeois, Goblet et Millerand s'apprêtent à prendre part au débat, on parle aussi d'une intervention de M. d'Estournelles.

**Les marchés à terme**

La commission des marchés à terme entend M. Rose, qui lui a exposé les modifications qu'il propose d'apporter à l'article 419 du Code pénal.

Cet article vise les voies et moyens frauduleux employés pour provoquer artificiellement la hausse ou la baisse du prix des denrées et des marchandises, au-dessus et au-dessous des prix qui auraient déterminé le commerce.

M. Rose a été chargé par la commission de rédiger un texte définitif et de présenter un rapport.

## EXERCICE DE MOBILISATION A CHALONS

### Toutes les troupes de la garnison de Chalons ont été mobilisées la nuit dernière par ordre spécial du général Kessler, commandant en chef le 6e corps d'armée. Cet exercice de mobilisation a pris la nuit entière. Il a bien réussi.

## LES EPOUX CARRARA DEVANT LES ASSISÉS

### Le rapport concluant au renvoi des assassins du garnon de recettes Lamare devant la cour d'assises a été déposé hier à la chambre des mises en accusation.

## ETRANGER

### LETAT DE SANTÉ DE LORDSALISBURY

Un communiqué du Foreign Office déclare absolument infirmes les bruits à sensation relatifs à la santé de lord Salisbury et à sa prochaine démission.

La santé de lord Salisbury s'est beaucoup améliorée et le premier ministre partira pour Beaulieu demain 26 mars.

### COLLISION DE TRAINS EN ALLEMAGNE

On mande de Breslau qu'un accident de chemin de fer s'est produit dans la gare de Kattowitz.

Un train de marchandises, en pleine marche a tamponné un train de voyageurs arrêté devant la station.

Le conducteur du train de marchandises a été tué sur le coup et horriblement mutilé. Deux voyageurs et trois serre-freins ont été grièvement blessés. Plusieurs autres voyageurs ont reçu de légères contusions.

Les dégâts matériels sont considérables ; la locomotive et plusieurs wagons du train de marchandises ont été brisés.

### LA PESTE DANS L'INDE ANGLAISE

Il y a eu, pendant cette semaine, 1,259 décès dus à la peste ; quatre Européens ont succombé.

### UN TRAIN ARRÊTÉ PAR DES MALFAITEURS

Des malfaiteurs ont arrêté, la nuit dernière, un train du Sud Pacifique près de Goschen ; ils se sont emparés de 300,000 dollars et ont pris la fuite.

### UNE CÉRÉMONIE BURLESQUE A ROME

Le pape s'est livré hier matin à une de ces cérémonies burlesques en honneur au Vatican.

Il a imposé solennellement le chapeau aux archevêques de Compostelle, de Lyon, de Rennes et de Rouen, créés cardinaux le 19 avril 1897.

De nombreux ecclésiastiques, roques, noirs et violets, assistaient à la cérémonie ainsi que le personnel de l'ambassade française.

Puis le pape, ceint d'une coiffure ridicule appelée tiare et porté sur une sorte de trône, a fait le tour du Vatican pendant que l'assistance hurlait des cantiques.

Profitant de l'occasion, le vieux Pecci a prononcé d'un seul coup tous les évêques nommés dernièrement.

### GRAVES INONDATIONS EN AMÉRIQUE

Les Etats d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, de Virginie occidentale et de Pennsylvanie, ont souffert depuis samedi d'inondations causées par les dégâts du printemps et les pluies. Les voies ferrées ont subi de graves dégâts et le service des trains est suspendu.

De nombreuses fabriques sont fermées et des milliers de personnes ont été obligées d'abandonner leurs foyers.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de dollars.

## INFORMATIONS

### INTERIEUR

#### M. MÉLINE PRÉPARE DÉJÀ SES MALLES

Paris, 25 mars.

Le *Courrier du Soir* annonce que dans plusieurs conversations particulières, le président du Conseil aura laissé entendre l'intention d'abandonner le pouvoir au lendemain des élections générales, sans attendre même la réunion de la prochaine Chambre.

Cela prouve le peu de confiance de M. Méline dans le résultat des élections législatives.

#### SEPT CAS D'EMPOISONNEMENT A ROUEN

Rouen, 25 mars.

Sept personnes de la famille G., qui avaient mangé de la viande de bœuf, contempo, ont été prises de douleurs présentant tous les caractères de l'empoisonnement ; l'une d'elles a succombé.

Une information judiciaire est ouverte.

#### LA RETRAITE DU MILLIONNAIRE GREFFULHE

Paris, 25 mars.

Le millionnaire Greffulhe se retire de la présidence l'acte électoral. Sa manœuvre avec Monsieur Breston l'a tellement rendu ridicule et odieux qu'il n'ose s'exposer aux avances qui lui seraient ses électeurs.

Dans un lettre qu'il écrit à quelques membres de son comité, il déclare ne pas vouloir s'en effiler même d'un soupçon la libre manifestation des suffrages.

Le noble comte nous la baille belle. Il s'imagine qu'il n'est qu'un fleur d'un soupçon.

## LES AFFAIRES DE CHINE

### La situation s'aggrave

Un télégramme de Santiago au *Times* annonce que le gouvernement refuse de prendre en considération les offres émanant des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Les navires américains *Kentucky* et *Kearse* ont été lancés.

L'état-major de *Maine* est reptré aux Etats-Unis excepté un lieutenant chargé des opérations de sauvetage de l'épave.

Washington, 25 mars.

M. Mac Kinley, dans une conférence qu'il a eue hier, avec les leaders de la Chambre, a déclaré avec énergie qu'il ferait son possible pour éviter la guerre, et il a exprimé l'espoir de réussir.

Al Sénat, les discours violents continuent contre les Espagnols.

Madrid, 25 mars.

Le conflit avec les Etats-Unis a pris une nouvelle tournure.

### LES ÉTATS-UNIS & L'ESPAGNE

Un télégramme de Santiago au *Times* annonce que le gouvernement refuse de prendre en considération les offres émanant des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Les navires américains *Kentucky* et *Kearse* ont été lancés.

L'état-major de *Maine* est reptré aux Etats-Unis excepté un lieutenant chargé des opérations de sauvetage de l'épave.

Washington, 25 mars.

M. Mac Kinley, dans une conférence qu'il a eue hier, avec les leaders de la Chambre, a déclaré avec énergie qu'il ferait son possible pour éviter la guerre, et il a exprimé l'espoir de réussir.

Al Sénat, les discours violents continuent contre les Espagnols.

Madrid, 25 mars.

Le conflit avec les Etats-Unis a pris une nouvelle tournure.

### LES AFFAIRES DE CHINE

Un télégramme de Santiago au *Times* annonce que le gouvernement refuse de prendre en considération les offres émanant des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Les navires américains *Kentucky* et *Kearse* ont été lancés.

L'état-major de *Maine* est reptré aux Etats-Unis excepté un lieutenant chargé des opérations de sauvetage de l'épave.

Washington, 25 mars.

M. Mac Kinley, dans une conférence qu'il a eue hier, avec les leaders de la Chambre, a déclaré avec énergie qu'il ferait son possible pour éviter la guerre, et il a exprimé l'espoir de réussir.

Al Sénat, les discours violents continuent contre les Espagnols.

Madrid, 25 mars.

Le conflit avec les Etats-Unis a pris une nouvelle tournure.

### LES AFFAIRES DE CHINE

Un télégramme de Santiago au *Times* annonce que le gouvernement refuse de prendre en considération les offres émanant des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Les navires américains *Kentucky* et *Kearse* ont été lancés.

L'état-major de *Maine* est reptré aux Etats-Unis excepté un lieutenant chargé des opérations de sauvetage de l'épave.

Washington, 25 mars.

M. Mac Kinley, dans une conférence qu'il a eue hier, avec les leaders de la Chambre, a déclaré avec énergie qu'il ferait son possible pour éviter la guerre, et il a exprimé l'espoir de réussir.

Al Sénat, les discours violents continuent contre les Espagnols.

Madrid, 25 mars.

Le conflit avec les Etats-Unis a pris une nouvelle tournure.

### LES AFFAIRES DE CHINE

Un télégramme de Santiago au *Times* annonce que le gouvernement refuse de prendre en considération les offres émanant des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Les navires américains *Kentucky* et *Kearse* ont été lancés.

L'état-major de *Maine* est reptré aux Etats-Unis excepté un lieutenant chargé des opérations de sauvetage de l